**VIE SCOLAIRE**

La vie scolaire est un pôle permettant d’organiser la vie collective quotidienne des élèves et leur accompagnement au sein de l’établissement et de l’internat : accueil, accompagnement pédagogique, accompagnement éducatif, surveillance du respect des règles de l’établissement, contrôle des retards. Il est composé de surveillants et de conseillers principaux d’éducations qui organisent cet accompagnement.

Salle d’accueil parent

Salle d’examens

Bureaux des CPE

Salle d’études

Banque d’accueil et bureaux des surveillants

Sanitaires personnels

**ENJEUX PRINCIPAUX**

* Implantation facilitant la surveillance aisée de tout l’établissement

**CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES**

**Surfaces théoriques** (pour un effectif de 1200 élèves).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | m² |  |
| Bureau surveillants / accueil des élèves | 1 | **35** | *Banque d'accueil 2 postes + 4 postes + repro.  Liaison directe avec le hall et la cour* |
| Bureau CPE |  | **10** | *1 poste + accueil parents* |
| Salles d'études 80 pl / d'examen 40 pl | 1 | **120** | *1 place sur 2 en configuration examen.* |
| Salle de travail 36 pl | 1 | **60** |  |
| Bagagerie |  | **30** | *Local sécurisé. Accessible directement depuis la cour, sous surveillance.* |
| Sanitaires personnels | 2 | **4** |  |

**Elements architecturaux ou techniques :**

* Clairement identifié et accessible, vue directe sur l’entrée et les espaces hors externat.
* Brasseurs d'air dans les salles d'études/examen .

**Lien Fonctionnel :**

* A l’entrée de l’établissement pour l’accueil des élèves et des parents
* Possibilité de déporter un local de la vie scolaire sur des zones éloignées afin de facilité la surveillance de l’ensemble du site
* Sanitaires dédiés aux personnels du pôle

**LOCAUX ASSOCIES**

* **Banque d’accueil et bureaux des surveillants :**

Positionné à l’entrée de l’établissement, cet espace permet d’accueillir les élèves. Il est composé de deux espaces :

* + - Une banque d’accueil ouverte sur l’entrée équipée de postes de travail (1 ou 2), permettant de voir l’entrée du site et d’accueillir les élèves et les parents. Cet espace doit être clairement identifié et accessible par tous
    - Un espace bureau des surveillants réservé au personnels et comprenant des postes de travail, du rangement, un espace reprographie, un espace convivial avec point d’eau et cafétéria.
* **Bureaux des conseillers principaux d’éducation (CPE) :**

Bureaux individuels à proximité du bureau des surveillants. Ils doivent permettre d’accueillir les élèves et les parents en respectant l’intimité et la confidentialité des échanges.

* **Bagagerie :**

Espace de stockage des bagages des internes le lundi et le vendredi

* **Salles d’examen et salles d’études :**

Espaces permettant la réalisation des examens et études. Les salles d’études seront en accès libre par les élèves et devront être sous la surveillance des surveillants.

* **Bureau accueil parent :**

Espace à l’entrée de l’établissement permettant de recevoir les parents. En fonction de l’espace disponible, cette fonctionnalité pourra être imbriquer dans un espace en salle des enseignants, dans le bureau des CPE, gestionnaire, proviseur, …+